



PALMARÈS DU CONCOURS LUMIÈRES 2011

Originalité, qualité et technique au service de l'éclairage public

Le Concours Lumières organisé par le SERCE en partenariat avec Philips Lighting, signe sa 23^e édition cette année, enregistrant un succès grandissant auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés (+ 30 % de dossiers déposés par rapport à 2010). Le jury s'est réuni le 13 mai dernier sous la présidence de François-Michel Gonnot, Député de l'Oise.

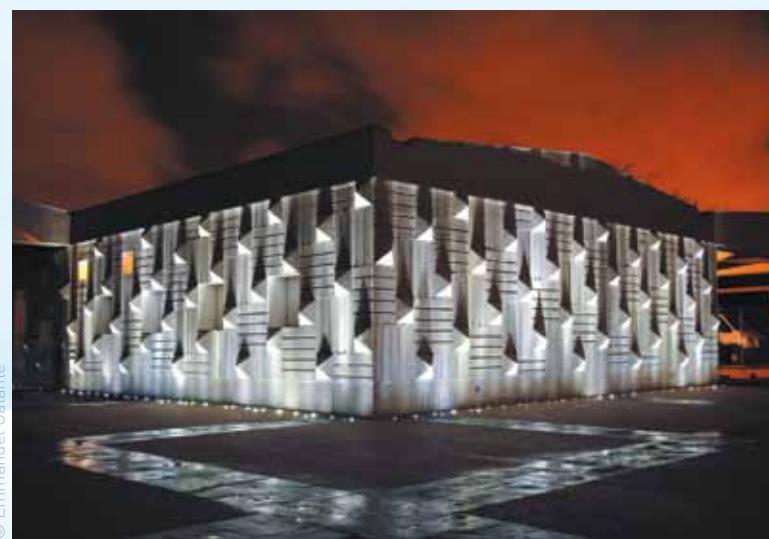
Trois prix ont été décernés aux maîtres d'ouvrage dont les réalisations témoignent d'une véritable originalité, alliant la qualité à la technicité. La prise en compte de l'efficacité énergétique a été précisée et estimée cette année grâce à l'introduction de trois critères : le nombre de points lumineux et la puissance totale installée, le type de projecteurs et les sources utilisés et enfin le ratio moyen lumen / Watt pour chaque type de point lumineux.



« Le jury a apprécié la qualité de l'ensemble des dossiers présentés par les 21 candidats et remarque que tous ont apporté dans leur réponse un soin particulier aux critères liés à l'efficacité énergétique. Le choix des sources, la mise en œuvre de technologies performantes sur le plan énergétique dénotent une réelle prise en compte de l'impact environnemental de l'éclairage. »

Le jury

Autour de François-Michel Gonnot, Député de l'Oise et Président du jury, étaient réunis pour délibérer : Cyrille Veran, Chef du service « Architecture et Urbanisme » de la rédaction du Moniteur ; Xavier Clarke de Dromantin, de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF) ; Alain Le Du, Président Directeur Général de Le Du Industries ; Philippe Lagueyrie, Directeur général adjoint de l'Espace urbain de la ville de Rueil Malmaison ; Philippe Thébaud, paysagiste, membre de la Fédération Française du Paysage (FFP) ».



← 1^{er} prix

■ SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU CIMETIÈRE DU PARC DE CLAMART (92)
Mise en lumière
de l'esplanade et de la façade
du cimetière de Clamart

La mise en lumière de l'esplanade et de la façade du cimetière intercommunal de Clamart établit un trait d'union entre deux mondes qui tout oppose. L'éclairage permet d'ôter le caractère sinistre du lieu en apportant une dimension dramatique, pour redonner toute sa dimension à la façade monumentale dessinée par l'architecte Robert Auzelle. Un soin particulier a été apporté aux éléments architecturaux (points de diamant, lanterneaux en cuivre, plaques de marbres translucides) en utilisant la technologie des leds, tous encastrés au sol.

Puissance installée : 1082 W • Concepteur : Jean-François Touchard • Installateur : ETDE Gallet Delage • Fournisseur : Iguzzini

2^e prix →

► SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA CÔTE D'OR (21)

Mise en lumière
du Château de Gevrey-Chambertin

Le projet s'est organisé autour de la notion de clair-obscur qui fait entrer la lumière et les ombres dans l'esthétique de la composition nocturne. Ce procédé permet d'accentuer les reliefs tout en conservant une dimension architecturale.

Le château n'est pas éclairé dans son ensemble mais sa perception reste globale. Les différences de température de couleur accentuent ce phénomène. Les ombres participent également à ce dessin donnant vie à cette vision nocturne. Pour rendre le tableau totalement visible le concepteur a proposé d'associer les couleurs les plus chaudes aux parties les plus anciennes du château.

Puissance installée : 1000 W • Concepteur : Vittorio Sparta/Eclar • Installateur : Entreprise Fauchet (Demongeot)

Fournisseurs : Thorn, Sill, WE-EF



© Vittorio Sparta



© LEA

↗ 3^e prix

► VILLE DE VÉNISSIEUX (69)

Mise en lumière du Lycée Pasteur

« C'est de l'architecture que vient la lumière ». Une vision qui a directement inspiré la mise en lumière du groupe scolaire Pasteur. Construit entre 1930 et 1934, le bâtiment symbolise l'architecture des années 30. C'est cette qualité qui a conduit les concepteurs à révéler par la lumière les caractéristiques spécifiques de l'édifice. Une ligne lumineuse révèle la frise de l'école primaire et de la maternelle ainsi que les formes arrondies de l'architecture. Sont ainsi révélés aux regards des passants le clocher, les enseignes, les colonnes et médaillons, autant d'éléments caractéristiques de l'époque de construction du bâtiment.

Des lumières blanches (chaudes et froides) ont été privilégiées, avec parcimonie, dans le souci de ne pas induire de nuisances lumineuses et visuelles.

Puissance installée : 1200 W • Concepteur : LEA

Installateur : Cegelec Centre Est • Fournisseur : Philips

↘ Mention spéciale

► VILLE DE PAU (64)

Mise en lumière du Château de Pau

En marge du concours, le jury a tenu à souligner le travail réalisé sur le château de Pau, même si la mise en lumière liée fortement à l'utilisation d'images projetées ne correspond pas tout à fait aux critères retenus dans le cadre du concours.

La mise en lumière permanente associée à une animation raconte l'histoire du château et assure à la ville une signature nocturne originale et contemporaine.

Puissance installée : 9 280 W • Concepteur : Skertzò - LEA

Installateur : Cegelec - ETC Audio

Fournisseurs : BH Technologies, ETC, Philips, Sanyo, WE EF



© D. Guilhamassé

■ Carte d'identité du SERCE

Créé en 1922, le **SERCE**, Syndicat des Entreprises de Génie Électrique et Climatique, est une organisation professionnelle rassemblant 260 entreprises réparties sur plus de 900 sites en France.

Sont adhérentes de nombreuses PME du secteur ainsi que les grandes entreprises de la profession telles que Cegelec, Etde, Forclum, Ineo, Spie, Vinci Energies.....

Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication.

Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), le SERCE et ses adhérents représentent 14.7 Mds d'euros de chiffre d'affaires et 150000 salariés.



Contact presse :
C-Comme Vous
35, boulevard Lefèvre
75015 PARIS

Tél. : 01 45 31 20 83
Mob. : 06 19 56 70 09
csorbier@c-commevous.com
www.c-commevous.com

Contact SERCE : **Marielle Mourges** - Tél. : 01 47 20 69 45

www.serce.fr